

L'ÉCONOMIE TUNISIENNE DEPUIS L'INDÉPENDANCE

Il est dès maintenant possible de distinguer plusieurs grands moments dans la politique suivie par la Tunisie en matière économique, depuis l'Indépendance (1). Une première phase, dominée encore par les problèmes de la « décolonisation », traversée de crises dans les relations avec la France. Celles-ci étaient demeurées essentielles, par la force des choses, pour l'équilibre financier et commercial du pays tant que les aides financières, techniques et culturelles, accordées par l'ancienne métropole d'une part, le poids du marché français vers lequel s'écoulaient les principaux produits tunisiens et qui fournissait en retour la plupart des biens d'équipement ou de consommation modernes absorbés par la Tunisie, d'autre part, étaient restés prépondérants. L'évolution fut accélérée par les chocs en retour de la guerre d'Algérie notamment. Une seconde phase, rendue possible et nécessaire par le fait même de la détérioration rapide des relations avec la France, mais aussi de la recherche de nouvelles voies — aides américaines, surtout, diversification des partenaires commerciaux, politique de développement enfin — s'ouvre à partir du moment où la Tunisie « décolonisée » s'engage (en 1962-1964) dans une optique de développement planifié et de « réformes » : nationalisations, coopératives, industrialisation para-étatique. Sous la conduite de M. Ahmed Ben Salah, ancien secrétaire général des Syndicats tunisiens, momentanément écarté pendant la première phase, il semble alors qu'à une économie libérale classique doive succéder un dirigisme, qualifié de socialiste et de tunisien, pour bien le démarquer de tout marxisme aux yeux des puissances occidentales appelées à soutenir de leurs capitaux cette expérience originale. L'échec et la chute de M. Ben Salah, fin 1969, engagent à première vue un processus de retour aux doctrines économiques les plus classiques, à un « assainissement » financier et un redressement libéral sur tous les plans. Pourtant, la Tunisie de 1970 n'est déjà plus celle des lendemains de l'indépendance et des mutations de plus en plus profondes semblent s'y annoncer.

(1) Bien que le protocole reconnaissant l'indépendance de la Tunisie et mettant un terme au traité du Bardo (1881) ait été signé le 20 mars 1956, ce n'est qu'en 1958 que la Tunisie retrouve sa souveraineté économique : « décrochage » du dinar et abolition du régime d'union douanière...

I. — LA « DÉCOLONISATION » ET SES PROBLÈMES

Les problèmes qui se posaient avec le plus d'urgence étaient ceux de l'équilibre financier et de la mise sur pied d'une structure budgétaire et bancaire capable d'assurer non seulement la transition, mais la création d'une administration d'Etat indépendant, aux besoins nécessairement très accrus par rapport à ceux d'un pays privé d'une grande partie de sa souveraineté et de ses responsabilités de gestion. Dans le cadre des accords passés avec la France (aide financière et technique, union douanière et monétaire maintenue jusqu'en 1958), de l'appel fait aux capitaux privés et aux aides publiques étrangères pour faire face ensuite aux difficultés engendrées par la rupture de ces accords et la rapide croissance des besoins tunisiens, il ne pouvait être question de lancer immédiatement la politique de développement « socialisant » préconisée par l'U.G.T.T. (rapport de M. Ben Salah au Congrès de 1956). Tous les discours du président Bourguiba, qui ne saurait cependant renoncer aux projets mis en route pendant les dernières années du Protectorat (comme le projet de mise en valeur de la vallée de la Basse Medjerda), tendent alors à mobiliser au maximum les ressources nationales, à inciter les investisseurs à soutenir l'effort collectif, tout en dénonçant toute revendication excessive en matière d'emploi, de salaires ou de réforme agraire et en mettant l'opinion tunisienne en garde contre le danger des « idéologies révolutionnaires » (2).

Pendant ces premières années (1958 à 1962), le nouvel Etat a donc mis sur pied des administrations, son budget et ses finances et procédé à une remise en train de l'économie ; il a assuré la continuité des efforts de développement amorcés, en recourant à des procédés extrêmement classiques : fiscalité accrue, contributions, volontaires ou non (réduction des traitements des fonctionnaires, versements à des fonds para-budgétaires, armée, chantiers de chômage), emprunts, obligation faite aux banques de participer à l'investissement garanti par l'Etat, etc... Les aides étrangères ont enfin commencé à affluer, dans la mesure où le régime se stabilisait et s'affirmait plus représentatif d'une certaine diplomatie, aussi habile que prudente.

Il apparaît d'ailleurs immédiatement que le budget public va, dans ces conditions, être amené à grossir considérablement et à drainer le maximum des moyens financiers existant en Tunisie. Le retrait des colons et des investisseurs français a considérablement affaibli les capacités financières tunisiennes — dont ils détenaient la majeure part — ; la faiblesse de l'économie et des productions industrielles en particulier, dans ce petit pays ex-colonial, oblige l'Etat tunisien à peser de tout son poids pour entraîner tant la mobilisation des ressources que l'octroi d'aides ou de crédits étrangers par le biais

(2) Cf. par exemple, le discours du 3 juillet 1958.

d'accords intergouvernementaux. Un réseau bancaire para-étatique se constitue sur cette dernière base surtout : Société tunisienne de Banque, Société nationale d'Investissement, Banque nationale agricole, qui avec la Banque centrale de Tunisie, dotée du monopole d'émission de la monnaie nationale (le dinar tunisien, décroché du franc en 1958, et dont la parité fixée d'abord à 1 000 A.F. passe à ce moment là et, par suite de la dévaluation du franc, à 1 175 A.F.) bénéficieront dès leur création de larges possibilités offertes par les aides internationales — américaines essentiellement.

L'investissement réalisé dans les premières années de l'indépendance ne peut donc être aussi élevé que dans les années les plus prospères du Protectorat ; il est surtout représenté par les budgets extraordinaires d'équipement, passés de moins de 10 milliards en 1956/57 et de 12 milliards en 1957/58 à quelque 14 milliards en 1958/59 et plus de 20 milliards dès 1959/60, indépendamment des dépenses publiques non budgétisées au titre des chantiers de chômage... L'investissement privé des sociétés ne reviendra à son niveau approximatif d'avant l'indépendance qu'en 1960 (8 à 9 milliards). Rôle dominant de l'Etat et des aides canalisées par lui, sur fond de faiblesse financière générale, telles sont les caractéristiques majeures de ces années de transition (3).

La production agricole de base ne s'est cependant pas effondrée durant cette période difficile. Les conditions climatiques ont été favorables et surtout, le gouvernement national a su éviter toute cassure trop brusque ; les seules mesures prises visant les propriétés détenues en Tunisie par les colons français ont consisté dans le rachat prévu, en accord avec la France (fin 1960) de 100 000 hectares de propriétés situées dans les « zones d'insécurité » (régions frontalières de l'Algérie, centre et sud tunisiens). Les exploitations abandonnées seront placées sous séquestre et l'Office des Terres Domaniales fera assurer leur gestion... En 1958/59, la production des céréales, celle de l'huile, celle des agrumes et celle du vin atteindront même des sommets inaccoutumés : 8 millions de quintaux de céréales, 128 000 tonnes d'huile d'olive, 1 900 000 hl de vin, etc...

La stagnation ou la rétrogradation ne sont sensibles que dans le secteur industriel, moins important dans l'ensemble ; la consommation d'énergie baisse légèrement ; le bâtiment est de beaucoup le plus durement touché :

(3) La « formation brute de capital fixe » d'après un premier essai de comptabilité nationale réalisé par l'ancienne Direction des Statistiques pour l'année 1953 aurait atteint plus de 31 milliards pour un P.N.B. de 194 milliards. D'après un nouveau calcul présenté après l'indépendance dans les *Perspectives tunisiennes 1962-1971*, (Tunis, S.E. à l'Information, 1962, p. 36) l'investissement qui avec 40 à 42 milliards par an entre 1950 et 1953 aurait représenté de 17 à 21 % du P.I.B. se serait effondré à 23 milliards en 1957, remontant à moins de 28 milliards en 1958 et à 31/32 milliards en 1959 — 10 % seulement du P.I.B. entre les années 1956 et 1958.

Quelques réserves qu'ils puissent appeler, ces calculs font ressortir un fait aisé à comprendre et que vérifient tous les recoupements : c'est la fuite des capitaux coloniaux dans les années de passage à l'indépendance. Entre 1956 et 1958, les dépôts dans les banques, aux Comptes de Chèques Postaux et à la Caisse d'Epargne avaient diminué au total de plus de 45 milliards à moins de 32, mais les exportations de capitaux et le ralentissement de l'investissement brut ressortent aussi de la baisse des nouveaux investissements sociétaires, tombés de 9 à 3 milliards entre 1953 et 1957...

160 000 m² construits (autorisations accordées) en 1958, trois fois moins qu'en 1954...

Dès 1960/62, les problèmes nouveaux posés par la décolonisation se précisent. L'analyse des budgets publics fait ressortir l'importance croissante des interventions de l'Etat dans tous les domaines économiques et sociaux : équipement infrastructurel, communications, transports, habitat, électrification, mise en valeur agricole — et lutte contre le chômage qui continue à absorber de nombreux milliards hors budget, à la charge de la collectivité et des aides surtout.

Croissance du budget
(1 000 dinars)

	Ordinaire (fonctionnement)	Extraordinaire (équipement)
1959/60	48 600	20 300
Estimation 1960	40 100	17 900
1961	55 000	26 500
1962	56 800	27 700 (1)

(1) Réalisation du budget 1962 selon le rapport annuel de la Banque Centrale de Tunisie, année 1963 : au total, 86,1 millions de dinars dont 25,7 pour le budget d'équipement et 60,4 pour le budget de fonctionnement.

Pour se procurer les moyens de financement nécessaires, l'Etat tunisien recourt de plus en plus aux aides étrangères. Les aides américaines auraient atteint 9,2 millions de dinars en 1958 et 14 millions en 1959 ; elles alimentent la lutte contre le sous-développement (entretien des chantiers publics de « plein emploi ») et une partie des dépenses du titre II (budget d'équipement) : à ce titre étaient prévues en 1959/60 des « recettes » de l'ordre de 8,2 millions de dinars (6,5 pour l'année 1960) et les aides devaient intervenir au budget d'équipement pour un montant de 8,7 millions de dinars en 1961.

Aussi longtemps que dura la guerre d'Algérie, l'initiative la plus neuve et la plus importante qui ait été prise en Tunisie sous l'impulsion du Mouvement national et des exigences de la lutte contre le sous-développement, dans les conditions particulières ainsi engendrées, est celle qui a visé à « tirer parti du potentiel humain que représentent les sans-emploi » (4). Pendant plusieurs années, à défaut de pouvoir investir beaucoup de capitaux dans des programmes de mise en valeur ou des projets industriels suffisamment cohérents, la Tunisie va faire l'expérience à une grande échelle de cette formule fort naïvement présentée comme une panacée d'invention récente par des économistes manifestement oublieux des leçons de l'histoire. Elle a ouvert des chantiers d'emploi à tous ses chômeurs, moyennant une rémunération inférieure sans doute à celle d'un emploi salarié normal, mais non au revenu moyen de beaucoup de paysans misérables et sous-employés.

(4) Discours du président BOURGUIBA, 5/2/60.

Des travaux peu rentables — mise en valeur agricole, petite hydraulique, conservation des eaux et des sols, voirie, etc... — furent ainsi effectués à moindre frais, et la masse des rémunérations dispensées n'est pas négligeables, puisqu'en 1960 et 1964, ce seraient 50 à 60 millions de journées de travail qui auraient été payées chaque année (5), sur une base moyenne de 200 millimes (un peu plus de 200 A.F.), portés ensuite à 250 millimes, plus une distribution quotidienne de semoule fournie par l'aide américaine. L'aspect positif de l'expérience est lié à sa généralisation, d'une part (l'emploi réalisé représentant l'équivalent de près de 150 000 travailleurs permanents), et à son inscription dans un ensemble de programmes d'intervention mis au point par les autorités publiques (offices de mise en valeur, travaux publics, agriculture, etc...), d'autre part. Il faut souligner ce double aspect positif, puisqu'incontestablement, durant ces années intermédiaires entre la décolonisation et la mise au point de plans de développement et de réformes visant les structures de production, les chantiers de plein emploi ont permis de faire face à ce grave problème de l'emploi et de la subsistance d'une masse de chômeurs et de paysans très pauvres, ainsi que de réaliser certains travaux dont la faible rentabilité ou la productivité insuffisante eussent entraîné l'abandon ou provoqué les répercussions financières les plus fâcheuses.

Mais les chantiers de chômage, opposés dans un premier temps par le président Bourguiba lui-même aux formules d'investissement ordinaires (6) ne pouvaient à eux seuls résoudre les problèmes du développement. L'optique du plein emploi, dans un pays dont la production ne s'élève pas rapidement, dont la balance commerciale devient massivement déficitaire, et qui ne peut accumuler les moyens nécessaires au rétablissement de son économie, si maigrement rémunéré que soit cet emploi, s'oppose à celle de l'efficacité et de la productivité d'un travail aux résultats susceptibles d'intéresser son réalisateur. Très vite, les chantiers publics de plein emploi apparaîtront au regard des « aidesurs » étrangers comme ce qu'ils étaient en fait, une solution de secours, mais non le moyen de déclencher un véritable processus de développement.

II. — LE TOURNANT DES ANNÉES 1962/64

La fin de la guerre d'Algérie permet à la politique tunisienne d'élargir ses horizons, en la libérant des pressions et des craintes les plus immédiates ; le pays va tirer le fruit de ses options à la fois « réalistes » et modérées. La diplomatie du président Bourguiba et la prudence dont il a fait montre presque toujours, l'ordre public maintenu, la mise en place d'un appareil gouvernemental, administratif et bancaire national, facilité par la stabilité et la popularité du nouveau régime destourien, constituent les meilleurs

(5) Chiffres repris de M. TIANO. — *Le Maghreb entre les mythes*, Paris, P.U.F., 1967.

(6) Cf. discours déjà cité.

atouts de la petite République. Et les responsables du développement économique — en particulier ceux du S.E. au Plan et à l'agriculture — peuvent maintenant donner corps à l'idée d'une programmation de l'effort national. L'importance croissante de la participation publique et des aides étrangères contrôlées par l'Etat, tandis que la part de l'initiative privée ne cessait de diminuer, l'influence enfin des idées socialistes modérées par le réformisme passablement utopique des théoriciens tunisiens et des experts à leur service, amènent tout naturellement le pays à faire l'expérience d'une certaine forme d'économie planifiée et dirigée. Ce sera le « Préplan » triennal des années 62/64, succédant aux « perspectives décennales » de l'agriculture et s'insérant dans une perspective à long terme de développement global mise au point sous l'impulsion du nouveau secrétaire d'Etat au Plan, M. Ben Salah, nommé à ce poste en 1961. Comme l'indique ce vocable, la première expérience n'est encore destinée qu'à jeter les fondements d'une planification plus conséquente; elle se situe dans un contexte d'économie libérale traditionnelle et des réformes doivent pour cette raison intervenir, qui mettront aux mains des responsables de l'économie les moyens et les leviers indispensables pour contrôler et diriger le développement de celle-ci. Dès 1962 sont donc proposés aux pays et aux « aideurs » internationaux les programmes d'investissement et les prévisions chiffrées concernant la production à assurer dans les divers secteurs d'activité, les équipements et les infrastructures à créer, les nouveaux équilibres sectoriels et régionaux à établir...

En 1963/64, ce sont les premières grandes réformes : lois agraires concernant les Unités coopératives de Production dans le nord, les Coopératives de mise en valeur et de « polyculture » du Centre et du Sud, les coopératives de services, les réformes agraires en périmètres irrigués, et surtout la loi proclamant le retour au domaine public tunisien de toutes les propriétés détenues par des étrangers en Tunisie (début 1964). Réformes qui constituent le vrai point de départ de l'expérience de développement à base de coopératives (consommation, production, services), de contrôles et de monopoles commerciaux para-étatiques, d'interventions publiques dans tous les domaines, y compris la création des grandes unités industrielles dans le cadre de sociétés nationales ou mixtes. Cet effort pour « dynamiser » l'économie tunisienne et intensifier notablement l'intervention de l'Etat, sur la base d'un programme systématique d'investissement et d'actions à plus ou moins long terme, ne va d'ailleurs pas sans se heurter aussitôt à des difficultés considérables. La pression fiscale et la mobilisation des réserves financières ont rapidement épuisé les effets qu'on en pouvait attendre, avant même que fût réellement lancé le nouveau programme d'investissement ; les aides étrangères, une fois réalisées en Tunisie sous forme d'équipements ou de biens de consommation, ne donnent que des résultats inférieurs à l'attente des planificateurs.

C'est ainsi que ces derniers avaient, dans leurs premières perspectives — qui pour la période 62/71 devaient amener la production globale à croître de 75 % et permettre à la Tunisie d'assurer elle-même le financement de son développement au bout d'une quinzaine d'années — estimé l'investissement brut nécessaire à quelque 330 millions de dinars pour la période du Préplan (1962/64), dont 155 millions de provenance étrangère (dons ou crédits). Il

est vite apparu que ce calcul était trop optimiste : tant la ressource intérieure que les « aides » extérieures n'ont pu atteindre le niveau prévu. D'après les rapports de la B.C.T., seul l'effort d'investissement public réalisé au titre du budget d'équipement a pu rejoindre un niveau satisfaisant, avec près de 120 millions de dinars se répartissant ainsi :

	1962	1963	1964	TOTAL
Agriculture, pêche	9 699	16 853	18 505	45 057
Industrie, artisanat	1 534	3 415	3 448	8 397
Infrastructure	9 281	18 945	15 800	44 026
Formation de cadres	3 798	5 957	8 376	18 131
Divers	1 359	1 552	17	2 928
TOTAL	26 671	46 722	46 146	118 539

Unité : 1 000 dinars 1960 (1 dinar : 11,75 Frs).

Source : Rapport B.C.T. 1964, p. 44.

A ces chiffres s'ajoutent ceux des rubriques hors budget, surtout les dépenses des chantiers de plein emploi qui, après être passées par un maximum de 15 à 16 millions de dinars en 1963 ne se seraient plus élevées qu'à 9 millions de dinars en 1964. Quant à l'investissement privé, toujours suivant la même source, il aurait été sensiblement plus faible, ne représentant guère que moins de 100 millions de dinars pour la triennie — dont capitalisation sociétaire : 1962 = 8 millions D ; 1963 = 15,5 ; 1964 = 6 —. Au total, un investissement brut d'environ 250 millions de dinars, soit :

1962 = 73,8 millions de dinars

1963 = 82,6 millions de dinars

1964 = 93 millions de dinars

(rapport B.C.T., p. 35).

La part prise par les « aides » étrangères dans cet investissement malgré tout très important, puisqu'il représente par rapport aux premières années de l'indépendance un très fort accroissement (près du double en ce qui concerne au moins l'investissement public) est restée au-dessous des prévisions :

Années	Dons	Prêts gouvernementaux	Crédits privés	Total
1962	14, 2	14, 7	5, 7	34, 6
1963	13, 7	10, 6	14, 7	39
1964	8, 4	32	17, 2	57, 6
TOTAL	36, 3	57, 3	37, 6	131, 2

Unité : million de dinars 1960.

Et l'on voit tout de suite que ces aides tendent à devenir de plus en plus onéreuses, les prêts et crédits remboursables avec intérêts prenant le pas massivement sur les dons gratuits. Dès 1964, la Tunisie doit rembourser 7,6 millions de dinars sur sa dette étrangère, contre 2,3 en 1963 et 1,1 en 1962, si bien que l'aide étrangère nette ne s'élève en réalité qu'à un peu plus de 120 millions de dinars pour la triennie au lieu des 155 attendus. Cette situation explique notamment le brusque déclin des chantiers de plein emploi, alimentés surtout grâce aux dons américains : leur trop faible productivité a motivé dès 1964 les critiques des experts financiers, obligeant le gouvernement tunisien à réviser ses conceptions. A partir de 1964, les chantiers seront « budgétisés », c'est-à-dire incorporés suivant leur finalité aux actions normalement conduites au titre soit de l'équipement infrastructurel, soit de la mise en valeur agricole, soit des grands travaux divers ; ce qui implique en principe un meilleur contrôle et une utilisation plus rationnelle de la force de travail qu'ils représentent.

Non seulement, les niveaux d'investissement prévus n'ont pas été atteints, malgré un effort budgétaire qui a engendré des tensions financières excessives, mais encore, ainsi que nous le verrons plus loin, les résultats obtenus dans la plupart des domaines ont été très inférieurs aux prévisions. Dans l'immédiat, pour faire face aux besoins des budgets d'équipement et des chantiers publics, il a fallu ajouter aux moyens obtenus de l'aide étrangère et aux excédents des budgets ordinaires, quelque 45 à 50 millions de dinars prélevés sur les ressources de la Trésorerie : le déficit atteignait en effet 17 millions de dinars en 1963 et 14,6 millions encore en 1964, malgré le blocage du budget d'équipement à son niveau de l'année précédente (7). Prélèvements qui obligent les responsables financiers à lancer des emprunts, à préconiser la limitation des dépenses improductives... Il faudra même procéder fin 1964 à une dévaluation du dinar — ramené de l'équivalent de 11,75 F à 9,8 environ —. C'est sous ces auspices que l'expérience de développement planifié va cependant s'engager, à partir de 1964, dans une voie plus radicale, visant à accélérer l'industrialisation et la modernisation par le biais d'interventions publiques et de réformes des structures agricoles et commerciales en particulier.

III. — L'EXPÉRIENCE BEN SALAH

Le Secrétaire d'Etat au Plan, devenu depuis 1964 Secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances également, possède, semble-t-il, tous les moyens nécessaires pour mettre en œuvre cette politique de réformes et d'incitations aux développements. Le terrain a été déblayé pour une action gouvernementale décisive, tant dans le domaine du crédit, où le secteur para-étatique détient une situation prépondérante, que dans celui des grands moyens de

(7) Cf. rapports B.C.T., années 1963 et 1964.

production, où le domaine public s'est grossi de l'apport des propriétés étrangères récupérées (4 à 500 000 hectares des terres les plus productives du pays) ; des Offices publics ou des sociétés mixtes à forte participation d'Etat sont seules à avoir pu entreprendre d'animer les nouveaux secteurs économiques modernes prévus par le Plan (sucre, cellulose, textile, sidérurgie...) ou plus anciennement nationalisés (pêches, phosphates, mines, ports, gaz et électricité...). Aussi les années 1964/68 sont-elles marquées, sous l'impulsion de l'ex-Secrétaire général des Syndicats, promoteur de l'idée de Plan et devenu l'homme n° 1 du système avec l'entier appui du « Combattant Suprême », par un large développement des coopératives ainsi que de l'entreprise et des contrôles étatiques, aboutissant à un quasi-monopole du commerce en particulier, au profit des nouvelles structures. En janvier 1969, le Congrès fondateur de l'Union nationale de la Coopération enregistre l'existence de près 1 500 organismes coopératifs de base, regroupant environ 370 000 « coopérateurs » — dont quelque 700 coopératives agricoles avec 37 500 membres sur plus de 600 000 hectares... —. La motion finale du Congrès recommande de « poursuivre... le renforcement et l'extension » du système coopératif... « seule garantie pour la promotion d'une société équilibrée, homogène et à l'abri de la lutte des classes » (8). Il semble qu'on aille vers une généralisation des rapports de production coopératifs dans tout le secteur agricole, la réforme devant demeurer basée sur la libre adhésion des propriétaires qui, s'ils ne deviennent pas « coopérateurs actifs » (c'est-à-dire s'ils ne travaillent pas eux-mêmes dans les unités de production), fourniront à celles-ci « les moyens de ne pas s'alourdir de prêts et d'assurer (leur) autofinancement » (9). Quant à l'industrialisation, elle est de plus en plus le fait des sociétés nationales — ouvertes, bien entendu, à l'investissement privé également — qu'il s'agisse d'industries de transformation des produits agricoles et miniers (nouvelles sociétés nationales récemment fondées pour la viande — El Louhoum —, le lait — S.T.I.L. —, les fruits et primeurs), de l'industrie lourde (raffinerie de Bizerte, haut fourneau de Menzel-Bourguiba, grands projets gabésiens...), de la mécanique (chaînes de montage) et de l'électricité. Les capitaux privés, tunisiens et étrangers, tendent pour leur part à s'investir plutôt dans les branches qui posent moins de problèmes (achats de licences, formation de cadres, écoulement des produits, cohérence des initiatives) et qui drainent par contre l'essentiel des profits conjoncturels engendrés par le vaste et coûteux effort public en faveur des infrastructures et des équipements sociaux : bâtiment, transports, immobilier, tourisme et hôtellerie surtout vont ainsi permettre de fructueuses opérations financières, même s'il ne concourent que très indirectement à la croissance des productions de base.

Au bout du compte, l'expérience de développement planifié et coopératif va se caractériser de plus en plus par le conflit entre l'optique des organismes mis en place par les responsables gouvernementaux des finances et de l'économie, qui visent à réaliser un plan systématique de développement et doivent concentrer dans leurs mains le maximum de sources de revenus

(8) Cf. *l'Action*, 28/1/69.

(9) Déclaration de B. BEN SALAH au colloque organisé par l'U.N.C., le 21 février 1969.

et de moyens d'investissement à plus ou moins long terme, par le biais des structures para-étatiques, et celle des entrepreneurs, des propriétaires et des spéculateurs privés qui ne voient dans un tel dirigisme que gaspillage et autoritarisme bureaucratique, générateurs d'inefficacité et d'irresponsabilité. Le conflit se trouve d'un seul coup porté au maximum de son acuité par la tentative de généralisation à toute l'agriculture des méthodes coopératives (10). Et c'est la crise.

IV. — LA CRISE DE 1969

Malheureusement pour le réformateur tunisien, lorsqu'il s'est ainsi trouvé conduit par la logique même du système à affronter directement la résistance des propriétaires et des exploitants agricoles les plus aisés, les plus influents et les plus efficaces, se refusant à partager leurs revenus avec l'immense majorité des coopérateurs démunis, c'est tout l'édifice économique, bureaucratique et étatique, laborieusement édifié au cours des précédentes années qui a été remis en question et qui s'est effondré d'un seul coup. Les raisons de cette crise sont faciles à déceler. Elles ne sont pas seulement liées au mécontentement des agriculteurs se plaignant de subir une « coopératisation forcée », à la passivité des paysans pauvres et des « coopérateurs » eux-mêmes, trop peu rémunérés, transformés en salariés au rabais, et dépouillés de leurs ressources vivrières traditionnelles quand ils en avaient... Nous allons voir comment la Tunisie s'endettait lourdement sans qu'on assistât à une croissance assez rapide des productions de base et sans que l'industrialisation ou les contrôles commerciaux mis sur pied par l'Etat eussent rien apporté à la masse des populations — ni d'emplois, ni revenus, ni perspec-

(10) Dans l'esprit de M. BEN SALAH, cette opération devait, semble-t-il, permettre essentiellement d'intégrer au secteur coopéré non plus seulement la masse des petits paysans et des travailleurs agricoles pauvres en terre, exploitant de manière « traditionnelle » des parcelles soumises de surcroît à un morcellement et à une indivision souvent catastrophiques, mais les terres encore détenues par les exploitants les plus aisés et les plus productifs. Une telle mesure conditionnait en effet absolument toute la réussite de l'expérience des coopératives agricoles, de même qu'après 1964, la récupération des anciennes terres possédées par les colons avait conditionné le premier essor des U.C.P. pour la bonne raison que les terres possédées par la paysannerie pauvre ne pouvaient en aucun cas suffire à assurer la base d'une production moderne et viable de grand format.

Fin 1967, si les coopératives agricoles couvraient un peu plus de 600 000 hectares (suivant les statistiques du S.E.P.E.N.) l'apport des 37 500 « coopérateurs » recensés ne représentait que le 1/3 de cette superficie globale (5 à 6 ha en moyenne par famille regroupée) ; l'apport principal provenait du « noyau domanial » (plus de 380 000 hectares de terres décolonisées). Même étoffées de la sorte, les coopératives étaient encore beaucoup trop surchargées de main-d'œuvre et ne parvenaient ni à employer ni surtout à rémunérer et à intéresser la totalité de leurs adhérents : il s'en fallait de beaucoup... Tout progrès réel de l'exploitation coopérative, sans lequel aucune modernisation du secteur rural « traditionnel » n'était concevable, impliquait une condition *sine qua non*, l'intégration au système des superficies étendues et productives encore exploitées par une couche d'agriculteurs ou de propriétaires favorisés : rien que dans le nord du pays, plusieurs centaines de milliers d'hectares exploités par quelques milliers seulement de personnes.

tives favorables dans un délai prévisible, contrairement aux promesses des planificateurs —... Plus grave encore, peut-être, aux yeux des experts étrangers responsables des « aides » et de la coopération, les processus engagés paraissaient de plus en plus acheminer la Tunisie vers une expérience « socialisante ». Un « socialisme » qui ne se serait soldé que par ses aspects négatifs : bureaucratie, autoritarisme, dirigisme et étatisation, abolition de l'initiative individuelle à ses niveaux les plus élémentaires (artisans, petits commerçants) mais qui, pour se proclamer humaniste, destourien, national... n'en paraissait pas moins suspect.

V. — BILAN ÉCONOMIQUE DE LA TUNISIE INDÉPENDANTE

Après plus de dix années d'indépendance et après avoir fait l'expérience, depuis 1962/64, d'un développement planifié à base de réformes et d'interventions étatiques, quel bilan peut-on dresser de l'économie tunisienne ?

Les moyens financiers mis en jeu par le nouvel Etat ont été considérables, quelles que soient les sources auxquelles on se rapporte et les réserves que l'on puisse faire sur les méthodes de calcul. Ils ont surtout dépassé de très loin les capacités réelles de l'investissement national proprement dit.

Croissance des dépenses publiques depuis l'Indépendance. (millions de dinars).

Années	Budgets ordinaires	Budgets extraordinaires (équipement)
1960 (estimation)	40,1	20,3
1961	55,8	26,5
1962	60,4	25,7
1963	72,5	46,1
1964	76,4	45,7
1965	87,7	45,3
1966	98,2	43,5
1967	105,2	37,5
1968	121,2	55,1

N.B. : de 1962 à 1964, selon rapports B.C.T. (réalisations), de 1965 à 1968, selon rapport sur budget économique (Assemblée nationale, 1967) et *Annuaire Statistique* du S.E.P.E.N.).

Croissance de l'investissement et origines.
(millions de dinars).

Années	Investissements brut	Epargne intérieure	Aides et crédits étrangers (nets de remboursement)
1960	59,8		
1961	63,9		
1962	73,8	28,2	33,5
1963	82,6	42,3	36,7
1964	93 (dinars 1960)	50,4	50
1965	132,2	54,2	81,7
1966	128,9	67,4	56
1967	126,6	57,6	57,8
1968	117,9		

N.B. : Ces chiffres donnés par les rapports de la B.C.T. diffèrent parfois quelque peu de ceux reproduits dans les statistiques du S.E.P.E.N. Ils montrent en tout état de cause l'importance conservée par les apports étrangers à la « formation brute de capital fixe » (différence entre la totalité de la ressource et la totalité de la dépense) en Tunisie. Autre remarque à faire, et qui découle de cette importance même des « aides » étrangères : le poids considérable de l'endettement entraîné et des remboursements que la Tunisie doit effectuer annuellement. Ces remboursements sont passés en effet de 1 ou 2 millions de dinars en 1962 et 1963 à plus de 20 millions de dinars en 1967 et ils augmentent de plus en plus massivement.

Le mode de croissance ainsi adopté par les planificateurs tunisiens risque de se dévorer lui-même, selon un processus connu et maintes fois signalé par les experts financiers internationaux, pour autant que la croissance de la production intérieure du pays « aidé » ou bien reste insuffisante ou bien est de plus en plus absorbée par le remboursement des dettes ou des intérêts versés aux investisseurs étrangers. D'après l'*Economist* du 13 septembre 1969, la Tunisie « reçoit plus d'aide extérieure par tête d'habitant (22 dollars par an d'aide publique et 9 dollars de crédit et d'investissement privés) que n'importe quel pays au monde ou presque... ». Mais elle devient du coup aussi un de ceux dont la « ratio » d'endettement s'élève le plus.

Comment ces investissements influencent-ils la production et les principales activités du pays ? Les secteurs traditionnels d'abord : productions minières et agricoles de base, industries phosphatière, alimentaire, textile... Les branches de création plus récente ou les plus transformées par l'effort de développement, ensuite. Les perspectives des programmeurs prévoyaient en effet un progrès important des productions fondamentales : croissance de 50 % pour la production des céréales, 100 à 200 % pour les productions d'huile, de fruits (agrumes, dattes) et de légumes. La production viticole développée par les colons et fournissant d'appréciables sources de devises étrangères était appelée à demeurer stationnaire, sa reconversion ne pouvant être envisagée qu'à long terme.

Voici l'évolution enregistrée par les statistiques tunisiennes depuis 1960/61 :

1. PRODUCTIONS AGRICOLES ET PRINCIPALES MATIÈRES PREMIÈRES.

	Unité	1955-59 (prod. moyen)	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Blé dur	1000 qx	3600	3700	2000	3200	5300	3500	4200	3000	2800	3100
Blé tendre	"	1200	900	400	700	1100	700	1000	500	500	700
Orge	"	1500	1500	500	1000	2300	1300	1800	800	700	1300
<u>Total</u>		6300	6100	2900	4900	8700	5500	7000	4300	4000	5100
Huile olive	1000 t	50 à 60	128	32	34,5	45	88	95,4	52,5	19,5	51
agrumes	"	65 à 70		114	80	58	88	94	82	110	66
dattes	"	30 à 40		43	38,4	16,7	50,9	43	54	42	39
vin	1000 hl	1500	1500	1400	1800	1700	1800	1850	1300	800	900
Prod. maraî- chères	1000 qx				3000	4100	3700	4200	4800	4400	3900
Betterave sucrière	"					447	487	375	564	398	275
pêche	1000 t		15,7	23,4	18,1	20,5	19	22,6	25	33,1	32,5

N.B. : Pour ces chiffres et les suivants, source : *L'économie de la Tunisie en chiffres*, Tunis, S.E.P.E.N. (publication annuelle).

La production agricole dans son ensemble est donc demeurée stationnaire, les mauvaises années 66 à 68 en particulier la ramenant, pour ce qui est surtout des céréales et de l'huile, nettement au-dessous du niveau atteint en 55/59. La production viticole tombe anormalement vite. Même les productions maraîchères et celle de la betterave sucrière, nouvelle venue, ont très rapidement plafonné, limitées qu'elles sont par la faiblesse des débouchés locaux et les difficultés de la concurrence extérieure.

Dans le domaine des industries extractives, la situation n'est pas très différente — les années 60/62 ayant été médiocres — en ce qui concerne les productions traditionnelles :

Années	Phosphates	Fer	Plomb	Zinc
1960	2 100	1 030	28	7
1961	2 000	850	26,5	6,1
1962	2 100	760	22	7,8
1963	2 400	860	21,9	7,8
1964	2 750	940	20,1	6
1965	3 000	1 100	25	6,8
1966	3 200	1 300	24,5	5,1
1967	2 800	920	21,8	5,6
1968	3 400	1 000	24,1	7,1

Unité : 1000 t de minéral.

2. INDUSTRIES DE TRANSFORMATION.

a) *Evolution des industries anciennement implantées :**Progrès des industries productrices d'engrais phosphatés.*

Années	Superphosphates	Hyperphosphates
1962	146 500	27 000
1963	137 800	96 900
1964	199 000	45 000
1965	320 000	106 700
1966	304 000	54 000
1967	355 000	23 300
1968	410 000	14 900

Unité : tonne.

*Stagnation des industries alimentaires.
(essentiellement conserverie)*

Années	fruits et confitures	Légumes	Poissons
1962	9 500	16 300	4 000
1963	9 200	14 100	4 600
1964	5 700	16 500	3 900
1965	10 100	20 700	2 200
1966	5 600	26 200	3 100
1967	8 700	19 600	4 100

Unité : tonne.

b) *Evolution des industries d'implantation récente ou modernisées.*

Années	Liège		Alfa			Sucre raffiné (extrait + brut exporté (1000 t.))
	Production (1 000 qx.)	Valeur prod. exportés : (1000 D.)	Brut (1000 t)	Exporté (1000 t.)	Pâte à papier (1000 t.)	
1960	84	350	100			
1961	78,9	394	77			
1962	83,8	332	69			
1963	85,1	531	94			28,6
1964	72,6	604	90	46	24	50,7
1965	69,4	850	111	42	13,3	50,3
1966	73,8	820	66	29	16,9	49,6
1967	66,9	720	108	31,4	13,3	55,2
1968	86	720	91,2	25,6	20,1	54,6

Unité : 1 000 t.

Dans toutes ces branches, l'effort de modernisation ou de création de nouvelles entreprises (l'usine de la Société nationale tunisienne de cellulose à Kasserine, celle de la Société nationale du sucre à Béja) donne des résultats très sensibles à partir des années 63/64.

La création ou le développement des premières unités d'industrie lourde semble par contre soulever bien des problèmes : coût des infrastructures, formats peu compétitifs, manque d'industries dérivées... La raffinerie de la Société tuniso-italienne de raffinage à Bizerte est cependant une entreprise hautement rentable : mais le haut fourneau d'El Fouladh (Menzel-Bourguiba) doit écouler à l'étranger (Italie) ses semi-produits.

Années	Pétrole		Haut-fourneau (El-Fouladh)	
	Brut traité par la S.T. I. R.	Produit en Tunisie (I)	Fonte	Autres semi-produits
1964	650			
1965	750			
1966	820	770	90,5	77,7
1967	848	2 240	103	91,6
1968	1 000	3 200	128	149,5

(1) Essentiellement, El Borma.

3. LES SECTEURS DYNAMIQUES DE L'ÉCONOMIE TUNISIENNE.

On ne peut être surpris de voir se poser tant de problèmes et de constater l'existence de telles difficultés dans un pays « en voie de développement » qui doit faire appel aux techniques, aux aides et aux crédits étrangers, créer les infrastructures nécessaires, et entreprendre en même temps les actions sociales et culturelles exigées par les niveaux de vie trop bas et les lourds retards hérités du passé. La vraie question qui se pose est de savoir comment une économie qui supporte de tels handicaps et qui reste intégrée dans un ensemble de relations internationales dominé par les lois de la concurrence, de la productivité et de la rentabilité, pourra retrouver un dynamisme suffisant.

Or, malgré ces difficultés et les échecs partiels enregistrés, depuis l'indépendance, l'économie tunisienne ne s'est dans l'ensemble pas affaiblie et a même connu certains succès. Ses finances et ses échanges extérieurs n'ont cessé de bénéficier des appoints nécessaires ; l'armature urbaine, les communications, l'habitat, l'équipement social et culturel, la production énergétique passée de 235 millions de Kwh en 1958 à 545 en 1968, les industries dépendant directement ou indirectement du secteur tertiaire (bâtiment, hôtellerie et tourisme surtout) se sont améliorés et parfois brillamment.

Pour autant qu'une économie en voie de développement implique un progrès dans le niveau culturel et social des populations, il n'est pas sans intérêt de relever que l'instruction et la santé publique ont fait l'objet de larges réalisations. La scolarisation surtout, dont le budget a plus que doublé absolument et relativement à la masse des dépenses publiques, le nombre des établissements et des élèves suivant presque le même rythme — et le secondaire, le professionnel et le supérieur, donc la promotion des cadres nationaux, progressant proportionnellement davantage encore :

Budget Education Nationale (1) (Ordinaires)			Structure et effectifs scolaires (2)				
Années	S. E. T. E. N.	Affaires Culturelles	Années	Primaire	Professionnel	Secondaire	Supérieur
1961	11 900		1961/62 (approximatif.)	450	11	28	3,3
1962	13 300						
1963	14 800						
1964	17 600	1000	1964/65	675	32	56	8,8
1965	20 300	1500	1965/66	734	38	66	9,5
1966	24 300	2400	1966/67	794	41	78	10
1967	26 900	2400	1967/68	826	45	89	11,2
1968	30 900	2600	1968/69	858	48	+ 100	10,6

(1) Unité : 1 000 D.

(2) Unité : 1 000 élèves.

N.B. : Depuis 1966, le budget de l'Education nationale représente 24 à 25 % de la totalité du budget ordinaire. En 1968/1969, avec plus d'un million de personnes, la population scolaire représente 20 % de la population totale du pays.

Sans doute est-il malaisé d'apprécier en termes d'efficacité économique l'ensemble des activités engendrées tant par le développement administratif ou scolaire par exemple, que par les efforts dirigés vers l'amélioration de l'habitat ou l'urbanisme, puis vers l'hôtellerie, mais l'évolution de l'industrie des matériaux de construction ou du bâtiment en général en donne une idée approchée :

Années	Production de ciment (1)			Autorisation de bâtir (2)		
	Production	dont exportée	consommée	Habitations	Autres secteurs	Total
1960	402	250				
1961	329	210				
1962	362					
1963	310	65		574	185	760
1964	454	130		470	165	635
1965	454		438	408	58	466
1966	477		474	541	86	630
1967	472		470	598	125	720
1968	514		510	646	170	820

(1) Unité : 1 000 t.

(2) Unité : 1 000 m².

N.B. : A noter que si la production de ciment s'était maintenue à un niveau élevé (importance des exportations de la maison Laffargue) pendant les années de la « décolonisation », celles-ci ont vu un véritable effondrement de la construction neuve, lié aux nombreux départs européens. En 1951/1955 le niveau atteint par l'industrie du bâtiment était beaucoup plus élevé (4 à 500 000 m² d'autorisation de bâtir accordées) qu'en 1957, point le plus bas de la courbe (150 000 m²).

Il n'est pas excessif par conséquent de parler d'un véritable renouveau et même d'un essor de l'industrie du bâtiment, la Tunisie consommant depuis 1965 la quasi-totalité d'une production de matériaux de construction en forte croissance.

Prospérité liée à l'importance de la construction administrative et scolaire, aux facilités de crédits accordées pour la construction d'habitations privées (années 1962/63 et suivantes), mais aussi à l'apparition et au brillant développement de l'industrie hôtelière et touristique, devenue la plus rentable des nouvelles activités tunisiennes et celle qui attire le maximum d'investissements privés (nationaux et étrangers). Les programmeurs du développement tunisien n'avaient cependant pas compté sur un tel « boom » ; ils réservaient le maximum de moyens à des branches comme la recherche pétrolière et l'énergétique ainsi qu'aux industries chimiques et sidérurgiques.

Le 1^{er} plan quadriennal (1965/68) prévoyait ainsi, sur un investissement industriel global de 150 millions de dinars (1 500 millions F) :

— plus de 40 millions pour l'énergétique,

- plus de 25 millions pour les industries chimiques,
- plus de 20 millions pour les industries textiles,
- plus de 16 millions pour les industries extractives,

et seulement 12 millions de dinars pour le tourisme et l'hôtellerie.

Mais dès 1964, ces premières approximations étaient bouleversées par la vertigineuse ascension des activités touristiques et hôtelières. La seule S.H.T.T., à participation d'Etat, reçoit des chaînes allemandes le moyen de porter son capital initial de 600 000 à 5 millions de dinars et les initiatives de ce style se multiplient au point que, lors de l'établissement du second plan quadriennal (1968/72), les programmeurs ont déjà multiplié par cinq leurs prévisions d'investissement dans ce secteur, qui devient le premier des secteurs « industriels » tunisiens.

L'investissement dans le secteur touristique et hôtelier est passé de 6,5 millions de dinars en 1965 à 10,6 en 1966 et 13,8 en 1967. Les recettes en devises étrangères tirées de cette branche augmentent rapidement : 9 200 000 de dinars en 1965, 13 600 000 en 1966, 15 700 000 en 1967, 22 200 000 en 1968, le solde des échanges de cette rubrique devenant de plus en plus positif : 5,8 millions en 1965, 9,3 en 1966, 11,3 en 1967 et 15,6 en 1968.

Expansion soudaine, puisque jusqu'en 1962, la balance des recettes touristiques demeurait à peine positive. Ce « bon en avant » traduit la vogue toute nouvelle des voyages en Tunisie, alimentés surtout par la propagande des agences allemandes, suisses, anglaises, françaises, scandinaves, et l'habile exploitation de cette mode par les entrepreneurs hôteliers ou transporteurs. A partir de 1966/68, le « rush » dépasse toutes les prévisions raisonnables :

Nombre de « nuitées » recensées X 1 000.

Années	Allemands-Autrichiens	Français	Suisses	Anglais	Scandinaves	Total
1962	96	76				
1963	143	134				
1964	175	178	75	42	60	694
1965	232	217	156	116	126	1129
1966	484	356	206	206	165	1637
1967	681	400	194	263	265	2030
1968	1040	495	349	460	555	3082

Et l'on comprend quelle impulsion a pu être ainsi donnée à la construction immobilière, ainsi qu'aux activités dérivées ou connexes.

Croissance de l'infrastructure hôtelière.

	1964	1965	1966	1967	1968
Nombre d'établissements (toutes catégories)	91	102	141	151	178
Nombre de lits	7 600	9 600	14 700	18 800	24 700
Moyenne lits/établissement	+ de 80	+ de 90	+ de 120	120	+ de 140

VI. — DÉSÉQUILIBRE ET PERSPECTIVES

L'économie tunisienne offre des contrastes saisissants et la crise ouverte fin 1969 peut et doit être interprétée notamment comme une brutale prise de conscience de l'échec financier enregistré par le secteur « coopératif » et public, au moment où apparaissaient des possibilités de spéculation privée dans certains domaines. Autant les gros efforts consentis dans le cadre d'une planification et de réformes extrêmement bureaucratiques semblent avoir été peu productifs et peu rentables, autant la balance des échanges tunisiens demeure alourdie par les importations de biens d'équipement sans que les exportations croissent assez vite — et cela malgré l'appoint important fourni par la mise en valeur de quelques gisements pétrolifères (11), autant l'enrichissement d'une petite couche d'entrepreneurs, profitant de la conjoncture touristique favorable et du mouvement d'argent entretenu par l'expérience de développement planifié elle-même, semble donner raison aux tenants de l'exploitation privée. Le nouveau premier ministre tunisien, M. Bahi Ladgham,

(11) *Déficit du commerce extérieur tunisien (million de dinars).*

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Importations	64,9	64,2	80,1	88,4	90,9	93,7	110,8	129	131,2	137	114,5
Exportations	64,4	59,6	50,3	46,3	48,7	52,9	57,3	62,9	73,7	78,4	82,8
Déficit	0,5	4,6	29,8	42,1	42,2	40,8	53,5	66,1	57,5	58,6	31,7

N.B. : Équilibrés en 1958/1959, les échanges sont complètement déséquilibrés par la très forte croissance des importations de biens d'équipement, à partir de 1961/1962. Les exportations de pétroles bruts ou raffinés compensent quelque peu le déficit à partir de 1967 (val. II, 6 millions de dinars) et 1968 (16,3).

A noter que la part de la France dans le commerce extérieur tunisien n'a fait que diminuer ; elle ne représente plus en 1968 qu'un peu moins de 30 % du commerce global tunisien avec l'extérieur, contre plus de 75 % en 1957.

a fait état à maintes reprises des « erreurs » commises en matière d'investissement, de création d'emploi, de croissance de la production et de la rentabilité. Que ces erreurs soient attribuées à tort ou à raison au caractère personnel de M. Ben Salah, qui n'a jamais été seul au pouvoir, il ne nous revient pas de l'apprécier. Mais ce qui est certain, c'est que la seule remise en ordre des entreprises publiques déficitaires coûterait à l'Etat, a pu dire M. Ladgham dans son discours-programme devant l'Assemblée nationale nouvellement élue (15 novembre 1969), plus de 50 millions de dinars. Ou que, d'après les premières enquêtes faites sur l'état financier des coopératives agricoles de production, la très grande majorité de celles-ci étaient lourdement endettées et déficitaires également. L'« assainissement » des structures coopératives et étatiques a signifié en réalité la disparition d'une grande partie de celles-ci et le retour à l'exploitation privée dans le secteur agricole et commercial, mais aussi le licenciement de très nombreux travailleurs et petits cadres en « surnombre ». Dans l'immédiat, le gouvernement a choisi de revenir en grand au système des chantiers de plein emploi, qui devraient coûter à l'Etat quelques 11 millions de dinars jusqu'à la prochaine récolte, par l'entretien d'environ 140 000 chômeurs. Des mesures de baisse autoritaire des prix ont aussi dû être décrétées pour les produits de consommation courante qui avaient subi les plus fortes hausses (sucre, huile, beurre, savon) et même pour les loyers. Le Plan lui-même doit être révisé dans une optique d'« assainissement » et de réduction des projets industriels les plus ambitieux (industrie lourde en particulier). Autant de points sur lesquels il est aisé de voir quelles difficultés majeures rencontraient les responsables du développement économique tunisien, dans les perspectives suivies depuis la mise en œuvre des premiers plans. Aujourd'hui, les fonds publics et les crédits bancaires vont être réorientés suivant la pente la plus facile apparemment, vers l'entreprise privée gouvernée par la loi de la rentabilité et non plus dans le sens d'un développement global à long terme, plein d'aléas. Dans l'agriculture, par exemple, du jour au lendemain, tous les crédits de campagne et les crédits fournisseurs destinés à l'achat de tracteurs, machines et pièces agricoles refusés aux coopératives « non-rentables » ont été accordés aux exploitants privés, chargés de faire repartir la production agricole et du coup, alors qu'en 1967/68 les achats de matériel d'équipement agricole à l'étranger avaient beaucoup diminué, ce sont en quelques semaines un millier de tracteurs qui sont achetés par les agriculteurs privés tunisiens, grâce à des crédits-fournisseurs libéralement accordés pour un montant de 5 millions de dinars (soit plus que le montant total des achats réalisés dans cette branche en trois ans, de 1966 à 1968) (12).

Ce « redressement » vaut à la Tunisie la reprise empressée des concours étrangers demeurés dans l'expectative depuis plusieurs mois. C'est ce qu'écrit l'éditorialiste de *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* (du 13 décembre 1969) : « La Banque Mondiale étudie favorablement des projets concernant l'équipement scolaire, le développement des transports et la mise en valeur agricole du Nord tunisien... Les perspectives d'accroissement substantiel de la coopération française... sont interprétées dans le même sens d'une confiance

(12) Cf. *l'Action*, 14/10/69.

derechef méritée... ». Une délégation du Patronat français suit de près à Tunis deux ministres français, M. Galley, ministre des P.T.T., venu inaugurer le câble Marseille-Tunis, et M. Maurice Schumann. La C.E.E., la B.I.R.D., le F.M.I., les Etats-Unis, l'Italie accordent sans barguigner de massives aides alimentaires et des prêts liés. La structure financière et bancaire tunisienne est d'ailleurs en train de se modifier, surtout grâce à l'afflux des capitaux attirés par l'essor touristique et hôtelier : création de la COFITOUR associant des capitaux européens, américains, koweïtiens (capital de 39 millions de dollars, près de 20 millions de dinars) ; fusion des filiales des grandes banques internationales présentées en Tunisie pour former une Union bancaire pour le commerce et l'industrie qui, avec plus de 30 millions de dinars de dépôts dominera le secteur du crédit. Il est clair qu'un véritable tournant est pris, avec ce qu'on peut appeler dès maintenant la liquidation d'une expérience étatique et « coopérative » (?) conduite de telle manière que son échec était inévitable, puisqu'elle faisait les frais des équipements les plus coûteux, tout en laissant le capital privé s'investir uniquement dans les branches spéculatives immédiatement rentables.

A la naturalisation tunisienne près, cette nouvelle optique de développement est exactement la même que celle qui présidait à la croissance de l'économie tunisienne sous le Protectorat. C'est la croissance d'une économie de marché moderne, à base de fructification des capitaux concentrés dans un secteur privé ou semi-public socialement très restreint, sans qu'il y ait réintégration en tant que producteurs ou consommateurs valables, de la masse des populations et de la force de travail « libérées » par cette évolution typique de pays sous-développé.

Pour le vérifier, il suffit de noter qu'entre 1965 et 1968, d'après les statistiques officielles dont la valeur reste sans doute critiquable, la masse des salaires versés en Tunisie serait passée (en dinars courants) de quelque 59 à 86 millions, ce qui laisserait supposer une assez forte croissance de l'emploi — quelques dizaines de milliers d'emplois — chiffre optimiste, mais qu'il faut mettre en regard des effectifs de la force de travail non employée : non seulement les 140 000 chômeurs masculins prévus pour les chantiers publics, mais d'après toutes les estimations faites, l'équivalent de 3 ou 400 000 personnes actives (sur 1 800 000 personnes comprises dans les tranches d'âge de 20 à 60 ans).

Quant à la consommation courante, toujours sur la base des chiffres donnés officiellement (consommation privée et consommation publique réunies) elle serait passée de 375 à 465 millions de dinars pendant la même période, soit une croissance de 90 millions à peine supérieure en valeur réelle au taux de croissance de la population (5 à 600 000 personnes ; population totale : 4 400 000 en 1965 et 5 000 000 en 1968). Pour l'année 1968, cela représenterait une consommation moyenne inférieure à 100 dinars (1 000 F) par tête et par an, huit fois moins qu'en France...

C'est dire qu'il subsiste dans l'économie tunisienne, malgré l'apparition récente d'un secteur financier relativement prospère et lié surtout à la conjoncture touristique d'une part, à l'afflux des « aides » et des crédits étrangers contrôlés par l'Etat d'autre part, des problèmes que ni l'« assainis-

sement » des entreprises publiques, ni l'abandon des réformes « socialisantes », ni le retour aux chantiers de plein emploi ou la naissance d'un courant d'émigration de main d'œuvre autrefois inexistant (13) ne sauraient résoudre. Bien loin d'avoir été résorbés ou atténués par les efforts accomplis, ces problèmes grandissent en fonction même de la condamnation portée contre la misère « traditionnelle », des promesses de l'indépendance, des perspectives proposées par les programmeurs et les responsables politiques. Il y a déjà en Tunisie, en 1970, près de 600 000 jeunes gens de 15 à 20 ans, il y en aura un million vers 1975 et un million et demi vers 1980, qui demanderont à vivre comme on le leur a appris, comme on le leur a promis, beaucoup mieux que leurs pères, pauvres fellahs ou chômeurs. Les anciennes structures économiques, sociales, politiques ont été largement détruites et l'ouverture du pays aux influences étrangères dans tous les domaines rend inévitables l'exode rural, l'émigration, le refus des impuissances à vivre. Si d'ici 1975 à 1980, que ce soit dans un cadre tunisien, maghrébin ou international différent, l'économie et la société ne changent pas beaucoup plus profondément encore, ce n'est plus seulement au sous-développement, mais à l'abandon ou au désespoir de populations de plus en plus déçues qu'il faudra trouver des remèdes.

Jean PONCET *
Février 1970.

(13) Depuis 1962, le courant d'émigration tel qu'on peut le dégager de la comparaison des entrées et des sorties de voyageurs tunisiens aurait plus que doublé d'importance, passant de 8 000 en moyenne en 1962-1963 à plus de 20 000 en 1968-1969.

* Chargé de recherches au C.N.R.S.